

Sauriez-vous écrire correctement les affirmations ci-dessous ?

N°	On ne dit pas	On dit	Argumentaire
1	<i>Absent pour le moment, vous pouvez laisser un message.</i>	<i>Absent pour le moment, je ne puis vous répondre.</i>	Les participes passés et présents sont souvent employés en apposition à un nom présent dans la phrase. Ce type de construction est parfaitement correct et l'on peut dire <i>Guéri, Paul reprit toutes ses activités</i> . Mais il faut absolument que le sujet du verbe soit celui auquel se rapporte le participe en apposition. On dira ainsi : <i>Déçu par de mauvaises ventes, le libraire retira le livre des étals</i> mais non <i>Déçu par de mauvaises ventes, le livre fut retiré des étals</i> .
2	<i>Alerter sur les dangers de ce produit</i>	<i>Alerter l'opinion sur les dangers de ce produit</i>	<i>Alerter</i> , qui signifie « prévenir d'un danger en donnant l'alerte », est un verbe transitif direct : <i>Alerter l'opinion, les pompiers, un médecin</i> . Ce verbe peut aussi être suivi d'un complément indirect introduit par <i>sur</i> ou <i>contre</i> . Il convient cependant de ne pas faire de ces tours un tic de langage, mais plus encore de ne pas considérer que la présence d'un complément indirect autorise l'omission du complément direct.
3	<i>Candidater pour un emploi de comptable</i>	<i>Postuler un emploi de comptable</i>	Les noms terminés en <i>-at</i> sont assez fréquents en français. Ils désignent le plus souvent un titre ou une dignité, essentiellement dans les domaines historique, religieux ou administratif : <i>consulat, pontificat, notariat</i> . Ces noms en <i>-at</i> peuvent aussi désigner des personnes : certains appartiennent à la langue populaire ou familière (<i>bougnat, loufiat, malfrat, galapiat</i>), mais ceux, les plus nombreux, qui appartiennent à la langue courante sont des formes empruntées à d'anciens participes passés latins : <i>légal, avocat, castrat, lauréat</i> ou <i>candidat</i> . <i>Candidatus</i> signifie, proprement, « vêtu de blanc », car à Rome les candidats aux élections revêtaient une toge blanche. On évitera donc de faire dériver de ce nom un verbe actif. On n'* <i>avocate</i> pas, on ne * <i>lauréate</i> pas, on se gardera de * <i>candidater</i> . On utilisera des formes comme <i>postuler, être candidat (à), briguer, poser sa candidature</i> .
4	<i>Cette longue attente généra de l'anxiété.</i>	<i>Cette longue attente fit naître de l'anxiété.</i>	Comme les chats, le verbe <i>générer</i> semble doué de plusieurs vies. Il apparaît une première fois au tournant du XII ^e siècle, avec le sens de « régénérer quelqu'un par la vertu du baptême », et remplaçait alors une ancienne forme <i>gendrer</i> . Cette première vie s'achève avec le Moyen Âge. <i>Générer</i> revient au XVI ^e siècle avec le sens d'« engendrer, produire », mais ces derniers termes, bien plus en usage, vont vite l'éliminer. Nouvelle naissance au siècle dernier dans le domaine des mathématiques et de la linguistique, où il est cette fois emprunté de l'anglais <i>to generate</i> . On peut ainsi dire qu'une droite se déplaçant selon un certain axe <i>génère</i> un cône ou qu'une langue, avec un nombre de règles fini, peut <i>générer</i> un nombre infini de phrases. On ne s'acharnera pas contre ce malheureux mot dont la force vitale étonne et on ne condamnera donc pas son emploi dans ces deux domaines spécialisés, mais on rappellera que dans tous les autres cas, on doit préférer à cet anglicisme des formes comme <i>engendrer, faire naître, provoquer, causer, produire, etc.</i>
5	<i>Il a échoué à l'examen. Du coup, il a dû le repasser l'année suivante.</i>	<i>Il a échoué à l'examen. De ce fait, il a dû le repasser l'année suivante.</i>	La locution adverbiale <i>du coup</i> a d'abord été employée au sens propre : <i>Un poing le frappa et il tomba assommé du coup</i> . Par la suite, on a pu l'utiliser pour introduire la conséquence d'un événement : <i>Un pneu a éclaté et du coup la voiture a dérapé</i> . Mais, ainsi que le dit <i>Le Bon Usage</i> , il exprime « l'idée d'une cause agissant brusquement », et à sa valeur consécutive s'ajoute donc une valeur temporelle traduisant une quasi-simultanéité. <i>Du coup</i> est alors très proche d' <i>aussitôt</i> . On ne peut donc pas employer systématiquement <i>du coup</i> , ainsi

Questionnaire établi à partir du site de l'Académie française

Sauriez-vous écrire correctement les affirmations ci-dessous ?

N°	On ne dit pas	On dit	Argumentaire
			qu'on l'entend souvent, en lieu et place de <i>donc</i> , <i>de ce fait</i> , ou <i>par conséquent</i> . On évitera également de faire de <i>du coup</i> un simple adverbe de discours sans sens particulier.
6	<i>La violence à l'encontre des femmes</i>	<i>La violence à l'endroit des femmes, envers les femmes</i>	Il convient de rappeler le sens exact de cette locution, souvent mal employée. À l'encontre de signifie À l'opposé de, En opposition à. Cela va à l'encontre de vos intérêts. Une décision prise à l'encontre de la volonté générale. On ne la confondra pas avec À l'égard de, À l'endroit de ou Envers.
7	<i>Les différents champions qui se sont succédés.</i>	<i>Les différents champions qui se sont succédé.</i>	L'accord des verbes pronominaux conjugués aux temps composés est souvent source d'interrogations ou de difficultés. Le verbe <i>se succéder</i> est visiblement un de ceux qui donnent du fil à retordre à nos correspondants. Rappelons que pour accorder le participe passé, il convient de s'interroger sur la fonction du pronom réfléchi complément. Dans le groupe verbal <i>se succéder</i> , <i>se</i> est un complément d'objet indirect. Si on <i>remplace une personne</i> , on <i>succède à quelqu'un</i> , on <i>lui succède</i> . Ce qui explique qu'au participe passé, <i>succéder</i> est invariable puisque le pronom <i>se</i> n'est pas complément d'objet direct. On écrira donc <i>elles se sont succédé</i> , comme on écrit <i>elles se sont parlé</i> .
8	<i>Nous avons échangé.</i>	<i>Nous avons échangé quelques propos.</i>	Le verbe <i>échanger</i> est un verbe transitif et doit donc être construit avec un C.O.D. Une mode se répand, qui consiste à l'employer absolument, mais c'est une incorrection. Rappelons d'autre part que le seul emploi pronominal correct de ce verbe est un emploi pronominal à valeur passive. On dira <i>Ils échangèrent quelques paroles</i> et non <i>Ils s'échangèrent quelques paroles</i> . Cette faute trouve probablement son origine dans la prononciation. Le <i>s</i> d' <i>ils</i> , qui doit être prononcé <i>ʒ</i> dans <i>ils échangèrent</i> , a été assourdi à tort et prononcé <i>s</i> , comme dans <i>Ils s'échangèrent</i> .
9	<i>Renseigner un formulaire</i>	<i>Remplir un formulaire</i>	Même si le verbe renseigner s'est employé à la fin du Moyen Âge avec le sens de « porter en compte une somme, l'assigner à quelque emploi », il ne se construit plus depuis fort longtemps qu'avec un nom de personne comme complément : on renseigne quelqu'un sur une autre personne ou sur une chose. Mais une fâcheuse tendance semble se répandre aujourd'hui, qui consiste à employer renseigner avec pour complément un nom comme formulaire, document, fiche, etc. Sans doute cet usage provient-il d'une volonté d'abrégé des périphrases comme donner ou fournir des renseignements, remplir une fiche de renseignements. Pourquoi ne pas continuer à employer, plutôt que renseigner, des verbes qui convenaient parfaitement comme compléter ou remplir ?
10	<i>Je reviens vers vous.</i>	<i>Je reprends notre échange, votre dossier, votre question.</i>	L'expression <i>Je reviens vers vous</i> , employée en lieu et place de « <i>Je reprends contact avec vous</i> », « <i>Je reprends nos affaires, notre sujet, etc. ...</i> », est incorrecte. Il s'agit d'un anglicisme, traduction hasardeuse de <i>I'll get back to you</i> , devenu tic de langage, qu'il convient d'éviter. On pourra dire, outre les formes vues plus haut : <i>Je me tourne à nouveau vers vous, revenons à nos affaires, etc.</i>

Questionnaire établi à partir du site de l'Académie française